**Cergy 1**

**Bilan**

**COMPOSITION DU CANTON**

Communes d’Osny, Puiseux-Pontoise, et la partie de la commune de Cergy située au Nord d’une ligne définie par l’axe des voies suivantes : depuis la limite de la commune de Vauréal, plate-forme de l’ancienne voie ferrée de Pontoise à Poissy, chemin de la fourmi, avenue du Nord, allée des Acacias, allée de Bellevue, rue du Tertre, avenue du Nord, boulevard de la Viosne, jusqu’à la limite de la commune de Pontoise.

**INTERCOMMUNALITES**

Communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

**Contexte politique**

|  |
| --- |
| **Conseillers départementaux 2015** |
| **Période élective** | **Mandat** | **Identité** | **Nuance** | **Qualité** |
| 2015 | 2021 | 2015 | en cours | Armand Payet   |  | [DVD](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | Analyste financierConseiller départemental en charge de l’Egalité des chances et des Actions éducatives et citoyennes Conseiller municipal de [Cergy](https://fr.wikipedia.org/wiki/Cergy) et Conseiller communautaire de Cergy-Pontoise |
| 2015 | en cours | Virgine Tinland   |  | [LR](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | Directrice de cabinet du Maire d’Osny11ème Vice-Présidente du Conseil départemental déléguée à l’Éducation et à l’Enseignement supérieur |

À l'issue du 1er tour des [élections départementales de 2015](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_fran%C3%A7aises_de_2015), deux binômes sont en ballotage : Armand Payet et Virgine Tinland ([UMP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_pour_un_mouvement_populaire), 30,38 %) contre Florence Augier et Bley Mokono ([PS](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_socialiste_%28France%29), 28,78 %).

Le taux de participation est de 35,46 % (11 480 votants sur 32 374 inscrits) contre 40,49 % au [niveau départemental](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_de_2015_en_Val-d%27Oise) et 50,17 % au niveau national. Au second tour, Armand Payet et Virgine Tinland ([UMP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_pour_un_mouvement_populaire)) sont élus avec 53,52 % des suffrages exprimés et un taux de participation de 35,37 % (5 661 voix pour 11 451 votants et 32 374 inscrits).

|  |
| --- |
| **Maires élus en 2020** |
| **Commune** | **Maire** | **Nuance** | **Score** | **Abstention** |
| **CERGY** | **Jean-Paul Jeandon** | **DVG** | 46.28 % | 71,00% |
| **OSNY** | **Jean-Michel Levesque** | **DVD** | 100 % | 80,31% |
| **PUISEUX PONTOISE** | **Thierry Thomassin** |  | 100 % | 64,59% |

Arrivé en tête au premier tour avec moins de 34 % des suffrages exprimés (soit le pire résultat pour un maire sortant à Cergy), Jean-Paul Jeandon ne devance son adversaire du second tour Armand Payet (DVD) que de 400 voix. Il est à noter qu’avec une forte abstention, il n’est qu’élu que par seulement 13 % du corps électoral cergyssois.

Faute de candidat face à lui, Jean-Michel Levesque est réélu dès le premier tour.

**Eléments marquants**

 **Population :** elle est une population globalement jeune : les 20-39 ans représentent plus d’un tiers de la population (37,6%) contre 27,4% à l’échelle départementale. De même, la part d’enfants de moins de 5 ans (8,9%) est supérieure à celle constatée au niveau départemental (7,5%).

 **Economie :** L’usine de la société Dassault Aviation actuellement implantée à Argenteuil, qui produit le fuselage du Falcon et du Rafale, sera transférée fin 2021 – début 2022 vers la Plaine des Linandes, sur une surface d’environ 10 hectares (environ 800 emplois actuellement à Argenteuil, et plutôt 400 au moment du départ vers Cergy).

Un site de distribution de la société américaine Amazon s’est implanté également dans ce secteur, avec environ 80 emplois à la clé (beaucoup plus en période de fête) sur environ 1 hectare, côté

Osny.

 **Infrastructures :** La Turbine, lieu d’innovation et d’entrepreneuriat, a été inaugurée le 9 décembre 2019 et a accueilli les premières entreprises au premier trimestre 2020. Le lieu compte 5 000 m² sur une parcelle appartement au Département, qui a été maître d’ouvrage pour la réalisation des travaux.

Également, un écoquartier d’environ 1.500 logements est prévu, avec des commerces de proximité et des espaces de loisirs.

 **Aménagement du Territoire :** A Cergy, un Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) est en cours d’élaboration **:** Axe majeur, Horloge et La Sébille (Cergy)**.**

A Osny : Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) multi sites de la demi-lieue **:** opération de 575 logements et d’une zone à vocation économique de 107 000 m² en entrée de ville. La zone de restauration prévue sur l’Oseraie est en cours d’achèvement. Elle a également permis la requalification du Lidl.

 **Université :** Le campus international de Cergy Pontoise connait un important développement et une étape supplémentaire a été franchie avec la création de CY Cergy Paris Université, fruit de la fusion de l’Université de Cergy-Pontoise et de l’EISTI en association avec l’ESSEC, qui ambitionne de se positionner dans le top 200 des meilleures universités mondiales d’ici 10 ans.

 **Projets métropolitains :**

Création de CY École de design (projet CY Campus)

Réalisation d’un "Plan mobilités et CYClo", carte distribuée aux étudiants et personnels du campus.

**Enseignement supérieur/recherche**

Depuis 30 ans, le Département a investi **plus de 150 M€** pour le développement de l’enseignement supérieur valdoisien.

 Cet investissement a permis de :

**→ Soutenir les projets immobiliers des établissements**, dont certains sont d’ailleurs accueillis dans des bâtiments qui appartiennent au Département,

**→ Soutenir la recherche et l’innovation** comme par exemple les plateformes technologiques ou les projets des pôles de compétitivité que le Département a fortement appuyés,

**→ Soutenir l’égalité des chances et la réussite** des étudiants (prix de l’égalité des chances (7 lauréats par an depuis 2012), **et le** dispositif « Entrée dans la Vie Active » avec **presque 4 000 jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (à compter de 16 ans)** en ont bénéficié depuis sa mise en place en 2012 (l’âge moyen est de 22 ans).

* CY et l’ambition internationale de Cergy Pontoise.

Le campus international de Cergy Pontoise connait un important développement et une étape supplémentaire a été franchie avec la création de CY Cergy Paris Université. Ce nouvel établissement, fruit de la fusion de la COMUE Université Paris Seine, de l’Université de Cergy-Pontoise et de l’EISTI ambitionne de se positionner parmi les plus grandes universités mondiales. L’ESSEC est associé par décret à l’établissement.

A cet effet, CY Université a adopté une nouvelle organisation académique s’articulant autour un collège universitaire assurant les formations de premier cycle et des *graduates schools* thématiques assurant la formation en master et doctorat et la recherche. Cette nouvelle organisation correspond aux standards universitaires internationaux.

Ce projet doit permettre de répondre à d'ambitieux objectifs, à l'horizon 2030 :

- Accueillir 40 000 étudiants

- Devenir le 3e pôle universitaire francilien

- Figurer dans le classement TOP 200 des universités mondiales

Le développement de CY Campus s’appuie sur un campus urbain et un cadre de vie de qualité avec la proximité de l'Oise et l'Ile de loisirs.

Il s’organise en deux polarités principales :

- un pôle au centre de Cergy, " le Hub" avec notamment le renforcement de l'attractivité du parc "François Mitterrand" (le "green") : transformation du Campus de l'ESSEC, à travers l'opération ESSEC 2020, amélioration de la liaison avec l'Université, nouveau bâtiment de l'école d'art, création d'un Lieu de Vie(s) et de Savoir(s)" sur le site de l'ancienne patinoire ;

- le développement du pôle "les Berges" le long de l'Oise, entre l'Ile de loisirs de Cergy et l'université de Neuville-sur-Oise en s'appuyant sur les implantations existantes (pôle destiné à accueillir du logement, des équipements sportifs et des lieux de vie étudiante innovants) : futur bâtiment IUT.

Plusieurs projets majeurs de CY Campus ont marqué 2019 :

- la création du Grand Etablissement CY Cergy Paris Université ;

- L'ouverture de La Turbine, espace dédié à l’entrepreneuriat, porté par le Département et la CACP ;

- Le coup d’envoi officiel du projet ESSEC 2020. Dans ce cadre, le Département a soutenu la réhabilitation immobilière pour 5 millions d’euros.

Dans les trois prochaines années, sont prévues l'ouverture sur le parc François Mitterrand, la construction d'un nouveau pôle sportif, la création d'un espace de pédagogies innovantes, la restructuration de la tour administrative en équipement dédié aux activités de recherche de pointe et la piétonisation intégrale du campus.

Parallèlement les réflexions se poursuivent sur les autres composantes de CY Campus à travers la mise en place de groupes de travail thématiques.

Le Département co-pilote avec la CACP le groupe Mobilité et participe aux autres groupes de travail, en particulier celui sur l'évolution du site "Hirsch".

**Campus International** :

Le Campus International constitue la traduction physique et urbaine, à Cergy-Pontoise, des ambitions du pôle d’enseignement supérieur de compter parmi le top 200 des meilleures universités mondiales d’ici 10 ans.

Deux personnes ont été recrutées en 2019 au sein d’une association ad hoc, l’association du Campus

International, dont un poste est financé par le Conseil départemental du Val d’Oise. Un troisième recrutement est à l’étude.

Cette équipe a permis de lancer le mode projet de l’association et de rendre une copie ambitieuse dans le cadre des négociations avec l’État sur le CPER enseignement supérieur pour la période 2021-2027.

**CY Campus en chiffres**

**13** établissements d’enseignement supérieur et de recherche : CY Cergy Paris Université (dont ILEPS et EPSS), ESSEC, ENSAPC, EBI, ECAM-EPMI, ITESCIA, ENSEA, ESIEE, HOLISTEA, IFSI, ECOTEC

**1500** chercheurs ; 23 laboratoires, 100 chercheurs étrangers accueillis,

**4,5 km²** de surface au cœur de Cergy-Pontoise ;

**1 milliard €** d’investissement public et privé sur **15 ans (2015-2030)**

**Le projet de réimplantation de l’Ecole Nationale Supérieure d’Art de Paris-Cergy (ENSAPC)**

Le développement du Campus repose aussi sur la croissance des établissements d’enseignement supérieur qui le composent. C’est tout particulièrement le cas de l’Ecole Nationale Supérieure d’Arts de Paris-Cergy (Ensapc) qui recherche actuellement une nouvelle implantation permettant de faire face à l’augmentation de ses effectifs et de disposer d’un cadre adapté à la transformation des méthodes pédagogiques.

L’école nationale supérieure d’Arts de Paris-Cergy est un acteur de premier plan pour le rayonnement de l’Université Paris-Seine. C’est la raison pour laquelle sa nouvelle implantation est un sujet prioritaire pour les partenaires du Campus, que ce soit l’Université Paris-Seine, le Conseil départemental du Val d’Oise ou l’agglomération de Cergy-Pontoise.

Le Conseil départemental du Val d’Oise est pleinement mobilisé et contribuera à la concrétisation de ce projet, à la fois en apportant une partie des financements nécessaires (6 millions d’euros) et en rendant disponible le foncier qui accueillera l’établissement. En effet, le Département a pris le rôle d’intermédiaire dans les discussions pour obtenir l’ensemble des financements ainsi que pour le foncier. Plus précisément, le projet vise à réimplanter l’école d’Art à proximité immédiate de l’Essec, au sein du parc de la Préfecture à Cergy qui sera un lieu de centralité étudiante. Ce terrain appartient en partie au CROUS et pour l’autre partie à l’ESSEC. Le Département mène donc les négociations avec ces 2 parties. Avec ce nouveau bâtiment l’école d’Art aura la capacité d’accueillir ses 250 étudiants, dans des espaces qui seront optimisés permettant de gagner 35 % de surface supplémentaire pour les enseignements artistiques.

* Création de la Turbine à Cergy, nouveau lieu de l’entreprenariat et de l’innovation.

Contexte

Le Département a créé, dès 1985, un réseau départemental de pépinières et incubateurs d’entreprises, constitué d’une demi-douzaine de sites dans le Val d’Oise (à Cergy, Neuville, Sannois, Franconville…), l’objectif était favoriser le développement économique, la création d’emplois et de diffuser une dynamique entrepreneuriale sur l’ensemble du territoire.

Les établissements du pôle supérieur valdoisien contribuent de longue date à cette dynamique entrepreneuriale avec notamment l’incubateur Val d’Oise incubation mutualisé entre les établissements ou l’incubateur académique ESSEC Ventures qui est un des plus performants en France.

Cette dynamique s’est récemment consolidé avec la forte croissance du PEPITE valdoisien - Pôle Etudiant Pour l’Innovation, le Transfert et l’Entrepreneuriat, qui est devenu le 1er PEPITE de France en nombre d’étudiants-entrepreneurs.

A la fois incubateur, pépinière et hôtel d’entreprises, **la Turbine** est née de l’ambition partagée entre la Communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise et le Conseil départemental du Val d’Oise de créer un écosystème entrepreneurial de premier plan au niveau départemental et régional. Elle compte 6.500m² dédiés à l’entrepreneuriat, à l’innovation et à la créativité.

 **« The place to biz »**

C'est un lieu de rencontre, d’échange et d’innovation connecté à l’écosystème local et au monde académique. A ce titre, la Turbine est une des briques de CY Campus, son **business center,**  et opère des synergies avec le FabLab de Cergy, l’incubateur de l’abbaye de Maubuisson et celui des ateliers de production de Chennevières, à Saint Ouen l’Aumône.

Chiffres :

3 sites : Cergy Port, Saint-Ouen l'Aumône Maubuisson et Chennevières

150 entreprises hébergées.

7 millions d’euros d’investissements (Feder / Région Île-de-France / Département du Val d'Oise / Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise)

**Aménagement**

* Requalification du pôle gare de Cergy-Préfecture.

Projet lancé en 2014, la reconfiguration du pôle gare de Cergy-Préfecture porte à la fois sur le bâtiment voyageur SNCF, sur la gare routière et le parvis. Elle s’inscrit dans un projet plus global de requalification du Grand centre de Cergy-Pontoise. Cette opération vise notamment à améliorer l’accessibilité et la lisibilité du pôle de transport.

Le projet prévoit un réaménagement complet de l’axe pour améliorer les circulations bus, piétonnes et cycles. Il est estimé à 29,44 M€ HT.

Le Département participe aux études et travaux à hauteur de 1,305 M€ au regard des différents enjeux départementaux de ce pôle majeur de correspondance.

Les études d'avant-projet se sont achevées en mai 2019. Elles ont adapté certains principes d'aménagement du schéma de référence qui ne garantissaient pas un fonctionnement optimal du pôle.

Le Département restera attentif, sur les étapes suivantes de définition du projet, notamment sur les espaces dédiés aux bus (affectation des quais, lisibilité pour l'usager, mesures envisageables en cas de saturation future du pôle bus) et l'impact sur la circulation des véhicules particuliers (avec la réduction de capacité prévue sur le boulevard de l'Oise).

Une convention de financement a été approuvée par la Commission permanente du 7 octobre 2019 (avec une participation du Département de 332 604 € HT – incluse dans la participation globale de 1,3 M€) pour l'engagement des études projet et de la première phase de travaux.

Des travaux préparatoires ont déjà été effectués en décembre 2018 avec la démolition du pont de la poste.

Le planning de mise en œuvre réactualisé prévoit une fin de travaux mi 2022.

Le pôle de Cergy-Préfecture est au cœur de l'émergence de plusieurs autres projets qui doivent être pris en compte dans la conception et la réalisation des aménagements afin de les accueillir (Transport en commun en site propre gare de Pontoise – gare de Cergy-Préfecture, prolongement du Tram Express 13¸entre Achères Ville et Cergy-Pontoise).

* Création d’un nouveau quartier : la ZAC des Linandes (57 ha)

Opération qui vise à créer un nouveau quartier en continuité du pôle sportif existant composé de l’Aren’ice, de la Ligue de tennis du Val d’Oise, du pôle Salif Keita et du magasin Décathlon.

Pour compléter l’offre, l’ensemble commercial Aren Park a ouvert en août 2018.

De plus, 1 500 logements seront créés, ainsi qu’un parc d’entreprises et un parc urbain.

Dassault Aviation a par ailleurs annoncé son déménagement d'Argenteuil vers Cergy et plus particulièrement son installation sur le secteur des Linandes pour 2021.

Maître d’ouvrage : communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise. (Aménageur : SPLA Cergy-Pontoise Aménagement, convention de maîtrise foncière avec l'EPFIF)

Un collège sera implanté dans le secteur de la "Pointe Nord" de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Linandes, sur une surface de 11 000 m² environ. Le Conseil départemental a investi 19,6 M€ pour ce 6ème collège de Cergy, accompagné d’un gymnase.

L’agglomération de Cergy-Pontoise participe au financement de la construction de ce gymnase dont il a délégué au Département la maitrise d’ouvrage pour une cohérence architecturale avec le collège.

Le démarrage des travaux est prévu au deuxième trimestre 2021. L'objectif de livraison est fixé à la rentrée scolaire de septembre 2022.

**Routes et mobilités**

* Plan vélo du Val d’Oise

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Le plan vélo du Val d'Oise s'articule autour de 4 objectifs :

- mailler le département d'itinéraires cyclables ;

- développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation,…) ;

- développer la pratique du vélo des agents du Département ;

- promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

C'est un schéma d'intention évolutif qui a vocation à être régulièrement mis à jour. A ce stade, ce sont les grandes intentions qui ont été délibérées. Elles ont vocation à être traduites en 2020 dans des programmes d'actions (pour ce qui relève de la maîtrise d'ouvrage du Département) qui vont nécessairement se décliner sur plusieurs années.

Le Département agira de trois manières :

**- comme partenaire financier** : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée sur des projets d'investissement dans le cadre de son dispositif d'aide aux communes ;

**- comme maître d'ouvrage :**

>> sur le réseau départemental : un budget de 5 M€ est estimé pour réaliser des opérations en

2020. Le Département sollicitera des financements de la Région qui subventionne jusqu'à 50 % les projets en faveur du vélo du quotidien dans le cadre du plan vélo régional adopté en 2017 ;

>> sur les collèges : les élus souhaitent que l'ensemble des 111 établissements soient équipés de stationnements adaptés pour les vélos et les trottinettes.

**- comme administration**, avec l'encouragement de l'utilisation du vélo comme moyen de transport

domicile-travail et professionnel, en particulier à travers la mise en place (à l'étude) d'un pool de vélos à assistance électrique.

Les services du Département s'assurent également de la cohérence entre les actions sous maîtrise d'ouvrage départementale et celles des collectivités (communes, intercommunalités maîtres d'ouvrage sur leur réseau). L'objectif est que la stratégie adoptée le 20 décembre 2019 puisse constituer une référence pour les collectivités (communes et intercommunalités) pour obtenir les aides maximales de la Région (la définition de programmes d'actions restant nécessaire pour chaque maître d'ouvrage).

* plan régional RER VELO

Dans le cadre du plan de déconfinement, le Val d’Oise s’est inscrit dans le cadre du projet de Réseau expression régional (RER Vélo).

Après échange avec les différentes collectivités, le Conseil départemental a réalisé dès le mois de juin des aménagements cyclables temporaires sur la RD 14 entre Saint-Ouen l’Aumône et Osny. Le projet a été réalisé au moyen de la signalisation temporaire adéquate : marquage au sol d’une ligne continue et pictogramme « vélo » jaune, accompagnés d’une signalisation verticale temporaire de police et de panneaux d’information.

Aujourd’hui, une réflexion est en cours pour pérenniser ces pistes de manière pleinement adaptée.

**Collèges et éducation**

**Livraison en 2022 d’un collège de 700 places aux Linandes**

Le Conseil départemental a investi 19,6 M€ pour un 6ème collège de Cergy, accompagné d’un gymnase.

L’agglomération de Cergy-Pontoise participe au financement de la construction du gymnase dont il a délégué au Département la maitrise d’ouvrage pour une cohérence architecturale avec le collège.

Il y a actuellement 3150 élèves dans les 5 collèges de Cergy, soit une augmentation de 400 élèves en 5 ans. Le taux de remplissage moyen dans les 5 collèges existants est de 82% et il pourrait atteindre 93% à l’horizon 2021.

Le Département a donc décidé d’anticiper cette évolution démographique en réalisant un collège supplémentaire – le 112e du Val d’Oise - dont les travaux commenceront au 2e trimestre 2021 pour une ouverture à la rentrée 2022 du collège ainsi que d’un gymnase attenant.

Il se situera sur un terrain d’environ 11 500 m² mis à disposition à titre gratuit dans le secteur de la Plaine des Linandes face au complexe sportif Salif Keïta.

Ce collège de 700 places comprendra une demi-pension avec cuisine de production pour 500 élèves et un parking souterrain de 2800m². Les logements de fonction se feront par acquisition dans les programmes neufs voisins.

Le projet présenté par l’agence Gaëtan Le Penhuel et Associés Architectes a été choisi à l’unanimité.

**Réhabilitation du collège La Justice vers le « collège du futur »**

Le Département a engagé la réhabilitation pour 2024 du collège La Justice dans l’objectif d’en faire une « vitrine » des innovations pédagogiques vers le collège du futur.

L’agence de design d’intérêt « Vraiment vraiment » a enquêté auprès des usagers du collège pour créer grâce à la rénovation, un climat de bien-être et un terreau fertile aux innovations pédagogiques.

Selon le principal du collège, l’architecture complexe empêche de développer l’autonomie des élèves et nécessite un aménagement qui favorise les nouvelles pédagogies. La démarche de design de service permet d’élaborer un projet qui répond aux besoins et attentes des usagers.

Des expérimentations sont en cours mais les collégiens ont pu commencer à s’approprier les lieux en participant à la fabrication de mobilier pour la cour de récréation, tout comme les élèves de classe SEGPA ont œuvré à une première réorganisation du CDI.

La rénovation de La Justice permettra d’opérer des changements pertinents et efficaces qui répondent aux besoins concrets de l’équipe éducative et des élèves.

Une enveloppe de 13 millions d’euros est prévue pour renforcer l’offre pédagogique de l’établissement et pour en faire l’un des établissements ambassadeurs des collèges du futur en termes d’images et d’attractivité.

**OSNY**

**Lancement de l'opération de construction d'un collège 600**

La commune de Cergy connaît actuellement une situation de tension relative à sa capacité d’accueil au sein des cinq collèges départementaux de son territoire.

La livraison d’un 6ème collège, décidée par l’Assemblée départementale et prévue pour la rentrée 2022 sur le secteur des Linandes, va apporter une capacité suffisante pour permettre l’accueil des effectifs de la commune sur le long terme.

De plus, la restructuration du collège La Justice va permettre d’améliorer son attractivité et d’accueillir ainsi davantage d’élèves.

Cependant, les études prospectives de démographie scolaire réalisées par l’Observatoire départemental indiquent une tension persistante sur la plaque voisine des communes de Pontoise, Osny, et de Saint-Ouen l’Aumône.

En particulier, le collège La Bruyère d’Osny est dans une situation de saturation persistante malgré une modification récente de son aire de recrutement. Cette croissance devrait s'accélérer, en lien avec les nombreuses constructions prévues sur la commune.

En conséquence, la construction d’un second collège sur la commune est jugée nécessaire et permettra, outre l’accueil des collégiens osnyssois, de soulager d’autres collèges de la plaque par des sectorisations à engager notamment sur les communes rurales voisines.

Un terrain de propriété communale et d’une contenance d'environ 12 000 m², situé en frange de la ZAC dite de la Demi-Lieue, a été identifié pour accueillir ce projet de nouveau collège qui aura une capacité d’accueil de 600 places.

Le coût de l'opération est estimé à 16,6 M€ TTC, dont un coût de travaux estimé à 13,5 M€ TTC (valeur février 2021). Le démarrage des travaux est prévu au premier semestre 2023 avec un objectif de livraison fixé à la rentrée scolaire de septembre 2024.

Outre les locaux d'enseignement, l’établissement comportera un service de demi-pension avec une cuisine de production, des équipements d'éducation physique et sportive, une cour de récréation, et quatre logements de fonction.

**Social**

**CERGY**

**Une nouvelle Maison départementale de l’enfance (MDE)**

Le 6 mars 2020, le chantier de la future Maison départementale de l’enfance (MDE) à Cergy a été officiellement lancé. Elle pourra accueillir les équipes et 70 enfants de tous âges.

La MDE sera ainsi transférée de Cergy Saint-Christophe à Port-Cergy, non loin de locaux dédiés à l’Aide Sociale à l’Enfance, en proximité avec le siège du Conseil départemental et la Turbine.

La nouvelle MDE offrira des bâtiments plus adaptés et plus grands, avec des maisons pour chaque catégorie d’âge, de la pouponnière à la maison des adolescents, en passant par celle des petits et des moyens. Des espaces de création artistique et de sport ont également été pensés.

Les professionnels y constitueront une équipe pluridisciplinaire : ils sont éducateurs, psychologues, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, agents administratifs et d’entretien... pour répondre aux missions d’accueil d’urgence et d’accompagnement d’enfants en souffrance, et qui ont besoin d’être mis à l’abri sans délai.

Cette nouvelle structure représente un **investissement de 11,4 M€** et devrait être livrée en septembre 2021 (initialement prévue en février avant la crise sanitaire).

**CERGY**

**Rénovation du centre maternel « Aimes » et de la MECS « le Galilée »**

Le Département a contribué à la rénovation du Centre maternel « Aimes » et la maison d’enfance à caractère social (MECS) « le Galilée » de l’association HEVEA qui gère 16 établissements dans le Val d’Oise. L’accompagnement des personnes fragiles relève des compétences sociales du Département qui a consacré en 2020 un budget total de 48,6 M€ à la protection de l’enfance, la promotion de la santé de la mère et de l’enfant, la prévention santé, aux modes de garde et au soutien à la parentalité.

**CERGY**

**Inauguration du site Ecole de la 2ème chance-95 (2018)**

Les Ecoles de la 2e chance sont des structures qui offrent une formation à de nombreux jeunes en difficulté. Celle-ci se fonde sur une méthode qui porte ses fruits : celle de l’alternance, entre remise à niveau des savoirs fondamentaux, y compris des compétences comportementales, et stages d’immersion dans le monde professionnel. En 20 ans, ces établissements ont largement fait leur preuve.

Vingt ans après l’ouverture du premier établissement à Marseille, l’Hexagone compte 124 écoles implantées dans 56 départements.

Le premier site du Val d’Oise a été ouvert en mai 2009 à Argenteuil. Puis il y a eu celui de Sarcelles 4 mois après, et enfin ceux de Cergy et Montigny-lès-Cormeilles en 2010 et 2011.

En 2018, un nouveau site d’accueil a été inauguré au cœur du centre commercial des trois fontaines et depuis 2019, les jeunes du Haut Val d’Oise peuvent se rendre au nouveau site de Beaumont-sur-Oise.

A ce jour **500 jeunes, de 18 à 25 ans,** sans diplôme ni qualification, sont accueillis chaque année dans ces écoles dont les résultats sont particulièrement probants.

L’Ecole de la 2ème chance a un taux de sortie positive de plus de 70%, bien supérieur à la moyenne nationale (qui plafonne à 55 %), et qui fait d’elle l’une des plus performantes du réseau.

De nombreuses actions innovantes y sont développées grâce à son réseau de partenaires : des partenariats sont créés avec le syndicat mixte Val d’Oise numérique pour le HUB Nikola Tesla.

Le Conseil départemental du Val d’Oise s’investit chaque jour auprès de ses partenaires, afin d’accompagner la jeunesse vers une intégration sociale, citoyenne et professionnelle durable. Dans le cadre de cette politique, et en tant que membre fondateur de l’Ecole de la 2ème chance dans le Val d’Oise, **le Département a renouvelé cette année son soutien financier à hauteur de 230.000 euros.**

**Logement**

**OSNY**

**Un projet pour la Ravinière**

Val d’Oise Habitat, bailleur social du Département, investit 10 millions d’euros pour réhabiliter la résidence Ravinière. Le chantier a débuté fin 2019 avec la réfection des aires de stationnement. La 2e phase sera consacrée à la réhabilitation des 152 logements, pour les adapter aux nouvelles exigences de confort et d’efficacité énergétique. Le coup d’envoi de cette seconde phase du chantier interviendra au printemps 2021 pour une livraison en juillet 2023.

CERGY

A cergy, VOH gère un patrimoine de plus de 1000 logements. Depuis plusieurs années, le bailleur départemental s’est fortement investi pour réhabiliter certains de ces logements. Après la rénovation pour 5,6 millions d’euros de la résidence des Rougettes à Cergy-le-Haut, c’est ensuite, la rénovation de la résidence de la Croix-Saint Sylvestre à Cergy-sud qui a été effectué pour 4 949 000 euros

Précisons aussi que le Département a versé en 2019, 850 000 euros à la ville de Cergy pour la reconstruction de la maison de quartier de Saint-Christophe rebaptisé « le Douze », au cœur d’un quartier ANRU.

C’est un projet très lourd, de plus de 15 millions d’€, qui regroupera notamment une nouvelle salle de spectacle polyvalente, les studios de musique du Chat Perché, un centre social et de nombreuses salles destinées aux associations de la ville (cf Aides aux communes).

**Sport et associations**

**CERGY**

**Excellence sportive**

En juillet 2020, la Département a accordé 1,26 million d’euros de soutien en faveur de 14 clubs « Elite » et 13 clubs « haut niveau » pour la saison sportive 2020-2021, dont 95.000 euros à l’Entente Agglomération Cergy-Pontoise Athlétisme et 100.000 euros au Hockey club de Cergy-Pontoise.

**Insertion professionnelle**

Dans le cadre du Plan de relance en faveur des jeunes valdoisiens voté en septembre 2020, le Département a inauguré un dispositif inédit avec la Bourse à impact social et environnemental. L’objectif est de soutenir des projets de créations d’entreprise portés par des jeunes Valdoisiens ayant un impact positif sur le territoire. Lors de la première édition, 10 projets ont été récompensés et ont reçu un soutien global de 60 000 € et ont pu bénéficier d’un accompagnement à la création d’entreprise par les experts d’Initiactive 95. Ces jeunes Valdoisiens ambitionnent de lancer leur entreprise dans des secteurs divers : écologie, cosmétique, aide à la personne, épicerie sociale, santé et sport.

→ Deux projets récompensés sont situés sur Cergy :

* **Rent-Sport à Cergy**

Leur projet est de créer une application de location de matériel sportif. L’objectif est de valoriser l’économie circulaire dans le sport au travers la location de matériel de sport d’occasion, avec des prix plus accessibles et une gamme de produits plus larges. Le Département attribue une bourse de 4 000 euros à Rudy Daty et Alexandre Morin, porteurs de ce projet d’application de locations de matériel sportif.

* **Pomme event’s à Cergy**

Son projet est de concevoir et de produire des décorations pour les événementiels avec des matériaux recyclés. L’objectif est de créer des décorations conçues avec un maximum de matériaux de récupération. Il s’adresse aussi bien aux particuliers qu’aux entreprises et collectivités. Le Département attribue une bourse de 2 000 euros à Andréa Boulange, porteuse de ce projet de conception de décorations.

**Aide aux associations**

Subventions accordées entre avril 2015 et mars 2021 pour les associations du canton : **341 268 € (Osny et Puiseaux-Pontoise) et 39 325 180 € (Cergy tous cantons confondus)**

cf. *Total des subventions versées aux associations* (« Le Département en action ») pour le détail

**Aide aux communes**

Subventions accordées entre 2015 et 2020 dans le cadre du Guide des Aides :

3 252 323,42€.

**CERGY**

**2020: acquisition de matériel pour le centre socio-culturel « le Douze »**

Par délibération n° 2-37 du 24 mai 2019, le Conseil départemental a octroyé une subvention d'investissement d'un montant de 850 000 € à la commune de Cergy pour la réhabilitation du centre socio-culturel "Le Douze" (cf ci-après).

Ce centre est composé de trois équipements. Le premier est dédié aux concerts et au spectacle vivant, le second à la pratique de la musique et le dernier est une maison de quartier.

En prévision de l'ouverture prochaine de ce centre, la commune de Cergy a sollicité l'aide du Département pour acquérir le matériel scénographique (matériel audio, vidéo et éclairages) de l'équipement dédié aux concerts et au spectacle vivant.

L'enjeu de cette acquisition est de rendre cette salle plus attractive, de faire monter en gamme les studios de musiques actuelles et les classes du conservatoire de musique municipal, et d'attirer de nouveaux publics.

**Une nouvelle subvention de 30.000€** a ainsi été attribuéeà la commune de Cergy.

**CERGY**

**2020: Acquisition de parcelles ENS**

Le Département soutient les communes et les groupements de communes avec divers dispositifs du guide des aides départementales concernant, notamment, l'Environnement.

Le Département a été saisi par la commune de Cergy concernant l’acquisition de trois parcelles incluses dans la zone de préemption ENS local "Les Boucles de l'Oise".

Pour l’ensemble de ces acquisitions, et conformément à la convention de partenariat, la commune s’est engagée à détruire les divers bâtis et cabanons éventuellement présents sur ces terrains et à redonner à ces derniers une vocation d’espace naturel.

L’aide du Conseil départemental s’élève à 37 500,00 €, pour trois parcelles avec un bâti, représentant une superficie totale de 1 891 m2.

**CERGY**

**2019 Reconstruction de la maison de quartier Saint-Christophe (« Le Douze »)**

Le Département a versé **850 000 €** à la ville de Cergy pour la reconstruction de la Maison de Quartier de Saint-Christophe rebaptisée « Le Douze » au cœur d’un quartier ANRU.

C’est un projet très lourd, de plus de 15 millions d’€, qui regroupe notamment une nouvelle salle de spectacle polyvalente, les studios de musique du Chat Perché, un centre social et de nombreuses salles destinées aux associations de la ville.

**CERGY**

**2019 Restauration et soclage d’une statue (cf ci-après : culture)**

Dans le cadre du dispositif des Aides aux communes, le Département soutient les collectivités dans leurs projets de restauration et de mise en valeur de leur patrimoine protégé au titre des Monuments historiques. *A titre d’information, depuis 2011, le Département a investi près de 11 millions d’euros d’aides aux communes pour la culture et le patrimoine.*

Nous avons ainsi pu participer aux travaux nécessaires à la bonne conservation de la statue de Saint-Christophe, sa mise en valeur dans l’église et sa sécurisation, grâce à un soutien financier de l’ordre de 20% du montant engagé : 6.700€.

**CERGY**

**2019 Réhabilitation des locaux de la crèche des 3 Fontaines**

La commune de Cergy développe son offre d’accueil pérenne face à l’augmentation importante et rapide de sa population et des effectifs de la petite enfance, ainsi que des effectifs scolaires et périscolaires.

Plus de 1 500 enfants naissent à Cergy chaque année.

Cergy est un territoire dont le taux de couverture en modes d’accueil de la petite enfance est inférieur à la moyenne départementale avec un ratio, au 1er janvier 2018, de 46,1 places d’accueil pour 100 enfants de moins de trois ans, soit deux points en dessous de la moyenne départementale qui est de 48,1 places pour 100 enfants.

Au cours de l'année 2020, la commune a eu le projet d'ouvrir la crèche des "Trois fontaines" après une requalification complète des locaux. En effet, les locaux de l’ancienne crèche étaient vacants depuis le transfert des berceaux à la crèche "Etoile filante" en 2017.

Cette nouvelle structure a une capacité maximale de 40 berceaux à l’ouverture avec, à terme 60 places prévues d’ici 2021. Elle accueille des enfants âgés de trois mois à quatre ans du lundi au vendredi, sur une amplitude horaire de 7 heures 30 à 18 heures 30.

Trois types d’accueil y sont proposés : régulier, occasionnel et d’urgence.

Afin de répondre aux normes actuelles un accès aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR) est envisagé.

Le Pôle accueil du jeune enfant du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) a émis un avis d’opportunité favorable à ce projet en date du 15 mai 2019.

La commune de Cergy a sollicité le 27 février 2019 une dérogation pour un démarrage anticipé des travaux prévu pour mars 2019, à laquelle il a été répondu favorablement.

**150 000 €** ont été attribués pour la réalisation des travaux.

**CERGY**

**2019 Restructuration du groupe scolaire Les Linandes**

La commune de Cergy a entrepris la restructuration et l'extension du groupe scolaire Les Linandes, comprenant 13 classes, 1 bibliothèque et l'extension de la demi-pension. Montant de la subvention : 701 766,67€

**CERGY**

**2018 Inauguration crèche collective la Petite Ourse**

Le quartier "Axe Majeur - Horloge" connait une véritable transformation depuis quelques années : ce projet de crèche collective était très attendu.

La construction de plus de 800 nouveaux logements dans le secteur des Closbilles est venue perturber l’équilibre local et a rendu nécessaire d’anticiper l’arrivée des nouveaux habitants et des nouvelles familles.

Par ailleurs, le réaménagement de l’équipement socioculturel des Roulants a nécessité de transférer les deux crèches existantes, à savoir la crèche collective des Roulants d’une capacité de 20 places, et la crèche familiale Arc-en-ciel d’une capacité de 60 places.

La crèche collective la Petite Ourse permet, depuis son ouverture le 26 mars 2018 d’accueillir 30 berceaux pour des enfants âgés d'un an à trois ans, soit 10 places en plus pour les Cergyssois.

Cette opération comprenait également le financement d’un relai d’assistantes maternelles (RAM).

Dans le cadre des Aides aux communes, le Conseil départemental du Val d’Oise a apporté sa pierre dans la construction de ce projet essentiel, en le cofinançant à hauteur de 127.500 €.

S’agissant du projet de transfert de la crèche familiale Arc-en-ciel, le Département a également investi la somme de 65.450€.

**CERGY**

**2018 Acquisition de parcelles ENS**

Acquisition de cinq parcelles inclues dans le périmètre ENS (Le Trou Baudet AH18- 2 162,16 € /18 chemin du bord de l'eau ZI 111 et 112 - 33 000 €/les Isles Morin AH407-172,70€/6 chemin du bord de l'eau ZI 119 et 120-33 000€/Les Isles Morin AH 391 - 2 086,48€). Montant total de la subvention : 70 421,34€.

**CERGY**

**Aide à la vidéosurveillance**

La commune de Cergy a installé un système de vidéosurveillance depuis plusieurs années, en particulier à proximité des trois gares. L’extension de quartiers, comme la plaine des Linandes, et l’ouverture de nouveaux équipements, comme la patinoire, l’amènent à étendre son dispositif avec 117 caméras supplémentaires.

Par la même occasion le centre de supervision urbaine est modernisé. Le dispositif des aides aux communes lui permet d’obtenir une **subvention départementale de 325.450€.**

Avec la subvention de la Région Ile De France de 361 000 €, la ville se fait financer 57 % de son projet par les 2 collectivités.

**CERGY**

**2017 : Extension du groupe scolaire Le Nautilus**

Le Département a participé pour **67 271 €** à l’opération. La cantine et l’accueil périscolaire de l’école du Nautilus ont été agrandis et rénovés.

**CERGY**

**2017 : Inauguration de la crèche l’« Etoile filante »**

Participation départementale au projet: 441 000€ / 2,1M€

**CERGY**

**2017 Extension du groupe scolaire « Le Hazay »**

Le Département a participé à hauteur de 91 867 € pour l’extension de l’école « Le Hazay » à Cergy avec 2 classes supplémentaires et 3 autres rénovées.

**CERGY LE HAUT**

**Participation à la création du groupe scolaire « Atlantis »**

Le Département a participé à hauteur de **1 267 200 €.**

**OSNY**

**2017 Extension de l’école maternelle La Meth**

Le Département a financé à hauteur de **19 568 €** l’extension de l’école maternelle La Meth à Osny par la création d’une classe supplémentaire.

**OSNY**

**2018 Réfection de la salle de spectacle du forum des arts et loisirs**

En juin 2018, le Conseil départemental a voté une subvention de **44 442,93** € àla commune d'Osny pour des travaux de réfection de la salle de spectacle du Forum des arts et loisirs, équipement municipal dédié aux spectacles et aux activités associatives. Construit en 1986, il nécessitait des travaux importants de réfection : la tribune de 239 places était vétuste et ne pouvait plus être utilisée. Pour garantir la sécurité et améliorer le confort, il a été prévu de la remplacer par une tribune télescopique. Les fauteuils de la tribune et du parterre ont été changés et mis en conformité notamment avec les normes incendie.

Enfin, l'éclairage a été refait pour diminuer la consommation électrique par l'utilisation de LED.

Travaux réalisés en juillet 2018.

**OSNY**

**2017 Extension du système de vidéoprotection**

Par délibération du Conseil municipal du 23 juin 2016, la commune d’Osny a sollicité l’aide du

Département pour la phase n° 3 de l’extension de son système de vidéo-protection passif par l’installation de sept caméras supplémentaires. Le dispositif dans cette dernière phase a pour objectif de concourir à la protection des parkings de stationnement et des circulations piétonnes.

L’ensemble de ces travaux s’élèvent à 62 151 € HT pour l’installation des sept caméras, la subvention du Département s’élève à 10 566 €.

**OSNY**

**2017 Travaux de voirie**

Le Département a apporté une aide de 49.000€ pour des travaux sur le 2e tronçon de la rue Robinet : la chaussée et les trottoirs ont pu être remis en état, les chemins piétons en conformité. Ils s’ajoutent aux 30.375,10€ alloués par le Département pour l’aménagement de la rue en 2016.

**OSNY**

**2016 Extension du système de vidéoprotection**

10.118€ ont été votés pour la 2e phase d’extension de vidéoprotection.

**OSNY**

**2016 Réfection du chemin de Montsoult**

76.020,00€ ont été accordés à Osny pour les travaux de réfection partielle de la voirie du chemin de Montsoult.

**OSNY**

**2020 Construction d’un bâtiment scolaire sur l’îlot Charcot**

Le Département a apporté une aide de 912 805,85 € à la commune d'Osny qui entreprend des travaux de construction d'un nouveau bâtiment scolaire situé sur l'îlot Charcot, secteur Saint-Exupéry, comprenant un accueil de loisirs sans hébergement, une école élémentaire et quatre classes d'école maternelle. Ce projet permet de répondre à l'augmentation de la population et de remplacer les structures actuelles vétustes et insuffisantes.

**OSNY**

**2020 Réalisation d’une salle de sport dans le quartier Saint-Exupéry en lieu et place du stade Marcel Rochat**

Le Département a accordé une subvention de 300 000 € à la commune d'Osny qui projette la réalisation d'une salle de sport dans le quartier Saint-Exupéry, implantée en lieu et place du Stade Marcel Rochat d'une surface de 11 000 m² et inutilisé aujourd'hui.

La surface du nouvel équipement, estimée à 932 m² (en R+1), comprendra une salle de sport (431,36 m²), une salle de yoga (43,78 m²), une salle pour les spectateurs (89,65 m²), des vestiaires et blocs sanitaires (99,65 m²), des locaux de rangement (151,90 m²) et des espaces de circulations (115,63 m²).

Il est également prévu des parkings pour les usagers et les encadrants avec une esplanade qui permettra d'assurer une liaison douce entre le rez-de-chaussée et le R+1.

L'école Saint-Exupéry et le centre de loisirs limitrophe pourront aisément utiliser cet espace en journée ainsi que les élèves du collège à proximité (800 m). Le soir, les associations environnantes pourront également profiter de cet équipement.

**Culture**

**CERGY**

**Festival World of Words**

En 2018, le *Festival World of words* a fêté ses 10 ans. Ce festival s’attache à valoriser la culture Hip Hop, son pluralisme, ses talents professionnels et amateurs. Il a su rester fidèle à ses objectifs de valorisation de la scène locale et indépendante, demeurant un temps fort de la scène valdoisienne.

A l’origine du projet, l’association La Ruche œuvre depuis 2003 pour développer des actions culturelles, évènements et ateliers pédagogiques, sur le territoire du Val d’Oise et notamment sur l’agglomération de Cergy-Pontoise.

Plusieurs projets ont pu être réalisés dans les domaines variés du spectacle vivant, de l’audiovisuel, du multimédia, des arts visuels, du happening, de l’animation de rue… Une émulation culturelle et artistique que le Département du Val d’Oise s’attache à défendre, à soutenir et à valoriser.

Le Département soutient le *Festival World of Words* comme il soutient activement la création, le développement et la diffusion des musiques actuelles à travers notamment le Réseau Combo 95 dont il est le premier partenaire.

Le Conseil départemental a également mis en place un dispositif de bourses qui aide principalement les artistes ou les groupes amateurs qui souhaitent développer leur projet artistique. En plus de cette aide financière, tout un travail d’accompagnement des groupes est mis en place : il s’agit d’un soutien très concret !